



AGREMENT DES ASSOCIATIONS EDUCATIVES COMPLEMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Notice de renseignements

(arrêté du 4-7-2012 – Bulletin Officiel n° 30 du 25-7-2013)

Nom de l'association :

Adresse (siège social) :

.....

Mail :

Téléphone :

Président de l'association :

L'association demande l'agrément académique au titre des paragraphes :

§1 : Interventions pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements et/ou

§2 : Organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire et/ou

§3 : Contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative.

Date de déclaration en préfecture :

Nombre d'adhérents :

Association reconnue d'utilité publique (si oui, date) :

Association agréée par une administration de l'état (si oui, laquelle) :

.....

L'association bénéficie-t-elle de :

- mise à disposition de personnels de l'état (si oui, nombre et administration d'origine) :

.....

- subventions de l'état (si oui, liste des subventions accordées ou sollicitées pour l'exercice en

cours) :

L'association a-t-elle des représentants dans des instances officielles représentatives (si oui,

lesquelles) :

Publications périodiques (titres, périodicité, tirage) :

.....

.....

Description de l'association (10 lignes maximum) :

Domaines d'intervention (plusieurs choix possibles) :

- environnement
- patrimoine
- harcèlement
- solidarité ; égalité filles/garçons
- éducation artistique et culturelle
- éducation santé
- éducation sportive
- éducation média
- citoyenneté
- laïcité
- inclusion
- mentorat / tutorat
- orientation, lutte contre le décrochage
- formation
- accompagnement des parents
- culture scientifique et numérique
- autre

Niveau d'intervention :

- premier degré (écoles)
- second degré (collèges, lycées)

Zone d'intervention :

- Ardèche
- Drôme
- Isère
- Savoie
- Haute-Savoie

Liste des écoles et établissements scolaires dans lesquelles l'association est déjà intervenue (cf. pièce 5 du dossier) :

Dispositifs académiques (cordées de la réussite, vacances apprenantes...) dans lesquels intervient l'association :

Dispositifs départementaux dans lesquels intervient l'association :

Fait le à

Signature du président de l'association